



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER

## CONCOURS D'ENTREE EN FILIERE PROFESSIONNELLE « MACHINE »

---

### *Dossier d'inscription*

---

Date limite de dépôt du dossier : **10 avril 2010 à minuit** (cachet de la poste faisant foi)

Dates du concours : **11 et 12 mai 2010**

## Concours d'entrée en filière professionnelle «Machine»

- Arrêté n° 559 du 20 juin 2003 modifié par l'arrêté du 30 mai 2006 relatif à l'admission en formation d'officier chef de quart machine de la filière professionnelle machine de la marine marchande
- Arrêté du 25 novembre 2009 relatif aux concours d'accès à certaines sections de formation des écoles de la marine marchande.

-----

### Conditions d'accès au concours

I - Ce concours, de **niveau de 1re (STI)**, est ouvert aux candidats déjà professionnels ainsi qu'aux lycéens qui remplissent les conditions d'aptitude physique requises (voir III).

### II - Nature des épreuves du concours :

NATURE DES ÉPREUVES ÉCRITES	DURÉE	COEFFICIENTS
Français (1)	2 h	2
Mathématiques (2)	2 h	2
Physique (2)	2 h	2
Anglais (1)	2 h	2
Automatique (1)	1 h	2

(1) L'usage d'une calculatrice et/ou d'un dictionnaire est interdit.  
(2) L'usage d'un formulaire est interdit ;  
- l'usage d'une calculatrice électronique à fonctionnement autonome, **non programmable, non programmée, non imprimante**, avec entrée unique par clavier est seul autorisé.

**Une note zéro à l'une quelconque des épreuves est éliminatoire.**

### III - Aptitude physique :

Lors de leur inscription au concours d'entrée, les candidats lycéens doivent satisfaire aux normes I ou II d'aptitude physique reconnues par un médecin des gens de mer et définies par l'arrêté du 16 avril 1986 modifié.

## PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Tout candidat au concours doit constituer un dossier comprenant, sauf cas de force majeure dûment justifié, l'ensemble des pièces suivantes :

- 1 - La **demande de participation** au concours, ci-jointe, dûment remplie et signée par le candidat s'il est majeur, ou par la personne investie de l'autorité parentale ou du droit de garde, s'il est mineur.
- 2 - Une **photocopie de la carte nationale d'identité recto-verso** (ou du passeport).
- 3 - Un **Extrait de Casier Judiciaire** (bulletin N°3) datant de moins de 2 mois pour les candidats âgés de plus de 18 ans lors du dépôt de dossier.

Demande de ce document :

- Tous les candidats peuvent faire une **demande en ligne** sur le site internet [www.cjn.justice.gouv.fr](http://www.cjn.justice.gouv.fr).
- Ou en faire une **demande par écrit** :
  - Pour les candidats nés en métropole, dans un DOM, à Saint Pierre et Miquelon, ou à l'étranger ce document est à demander au Casier Judiciaire National -107, rue du Landreau - 44317 Nantes Cedex 3.
  - Pour les candidats nés dans un TOM ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, il est à demander au greffe du Tribunal de 1ère Instance dont dépend le lieu de naissance (adresses consultables sur le site [www.cjn.justice.gouv.fr](http://www.cjn.justice.gouv.fr)).

- 4 - Un **Certificat médical** établi par un médecin du Service Santé des Gens de Mer selon le modèle joint, **signé du candidat, datant de moins de 3 mois**.

### 5 - Les certificats :

- de vaccination antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique en cours de validité (vaccination récente ou rappel datant de moins de 5 ans) établi au nom de l'intéressé ;
- de vaccination par le BCG établi au nom de l'intéressé, ou un certificat de réaction tuberculique positive ou d'échec confirmé de cette vaccination (**modèle joint**).

**Pour les marins en cours de navigation**, la visite annuelle portée au livret professionnel maritime et constatant l'aptitude "toutes fonctions, toutes spécialités" tient lieu des pièces exigées en 4 et 5.

- 6 - Une attestation de réussite à un **test de natation** de 50 mètres en nage libre, départ plongé, ou à un test de niveau supérieur.

- 7 - le cas échéant, une **copie des titres** entraînant des **bonifications de points** (bonification de 10 points lors de l'admission au concours) :

- **certificat d'aptitude professionnelle (CAP),**
- **brevet d'études professionnelles(BEP)**
- **brevet professionnel (BP)**
- tous **titres de formation professionnelle maritime**
  - **IMPORTANT** : document à joindre impérativement lors de la constitution du dossier.

- 8 - Quatre enveloppes autocollantes, **libellées au nom et adresse du candidat, affranchies au tarif en vigueur** :

- Deux enveloppes, masse 20 g ;
- une enveloppe (23x16), masse 100 g ;
- une enveloppe (33x23), masse 250 g.

9 - l'état récapitulatif ci-joint des pièces du dossier, **dûment rempli et signé** par le candidat.

**Les candidats étrangers** ressortissant d'un Etat non membre de l'Union Européenne doivent fournir en outre :

- 10 - un document attestant **l'accord de leur gouvernement ou être présenté par une organisation internationale ou gouvernementale** qui assurera la tutelle administrative et financière du stage demandé.
- 11 - les **diplômes** ou **titres de formation** requis dont l'équivalence sera étudiée par les services compétents de la direction des affaires maritimes à Paris.
- 12 - un **justificatif** de ressources ou de bourses d'études permettant de couvrir en France les dépenses personnelles de séjour (hébergement, transport, repas ...) et éventuellement les frais de scolarité.

## Renseignements généraux

**Le candidat doit expédier son dossier complet, le 10 avril 2010 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) dans le centre de concours de son choix.**

Les centres de concours sont les suivants :

➤ **Métropole :**

- **Paris** : le dossier d'inscription est à adresser à l'**Unité des Concours et Examens Maritimes – ENMM** de Nantes – rue Gabriel Péri – BP 90303 – 44103 NANTES Cedex 04.  
Contact : [ucem-concours@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ucem-concours@developpement-durable.gouv.fr). Les convocations seront adressées aux candidats par l'UCEM ;
- **Les écoles de la marine marchande** du Havre, de Saint Malo, de Nantes, de Marseille (cf les adresses dans l'annexe 1).

➤ **Outre Mer :**

- **Les directions régionales des affaires maritimes** de Martinique, de Guadeloupe, de Guyane, de La Réunion-Iles éparées, **services des affaires maritimes** de Polynésie Française, de Nouvelle-Calédonie et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

➤ **Etranger :**

- Le centre de concours est le **service culturel de l'Ambassade de France**. Le candidat doit consulter ce service culturel le plus tôt possible pour obtenir l'ouverture du centre de concours. Si ce service culturel n'a pas l'habitude de ce concours, le candidat peut l'inviter à prendre contact avec *le bureau de la formation et de l'emploi maritimes dépendant de la Direction des affaires maritimes, la grande arche – paroi sud – 92055 La Défense Cedex*.

**Remarques importantes :**

- 1 – Les candidats seront convoqués individuellement par le responsable du centre de concours, au plus tard 15 jours avant le début des épreuves. L'absence de convocation ne doit pas empêcher le candidat de se présenter aux épreuves.
- 2 – L'aptitude physique des candidats ne peut être appréciée que par un médecin du service de santé des gens de mer (cf. adresses de l'annexe 2).
- 3 - Les résultats du concours et les affectations seront consultables sur le site internet de l'ENMM de Saint Malo ou de l'Unité des Concours et Examens Maritimes, dans le courant de la 2ème quinzaine de juin :
  - [www.hydrosaintmalo.fr](http://www.hydrosaintmalo.fr)
  - [www.ucem-nantes.fr](http://www.ucem-nantes.fr)

Les candidats seront également avisés individuellement par courrier.

**Aucun résultat ne sera donné par téléphone.**

**DEMANDE DE PARTICIPATION**  
**aux épreuves du Concours national d'entrée en formation d'officier chef de quart machine**  
**de la filière professionnelle « machine » de la marine marchande**  
**CONCOURS : 11 et 12 MAI 2010**

**1 - Renseignements relatifs au candidat :**

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_ ① \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

**2 - Diplômes scolaires ou universitaires**

Bac / série : ..... année d'obtention : Formation post BAC : .....	Ecole..... Ville : .....
Etablissement correspondant à la dernière année d'études scolaires	Année Scolaire : Formation:
Diplôme(s) obtenu(s) Ouvrant droit à une bonification (10 points)	<input type="checkbox"/> CAP <input type="checkbox"/> BEP <input type="checkbox"/> BP (brevet professionnel)

**3 - Situation Professionnelle Maritime (le cas échéant)**

Quartier et N° d'identification : .....

Nature du **brevet** obtenu : .....année d'obtention : .....

Etablissement maritime fréquenté : .....

**Cours préparatoire** : année scolaire ..... Etablissement : .....

Durée de Navigation effective Marine Marchande (éventuellement) : .....

**4 - CENTRE DE CONCOURS CHOISI :**

PARIS

LE HAVRE  NANTES

SAINT-MALO  MARSEILLE

DOM - TOM :  ..... (à préciser) ETRANGER :  ..... à préciser

**5 - Affectation souhaitée : 1** (Saint-Malo): ..... **2** (Nantes) : .....

(sous réserve de modification : fonction du rang de classement et du plan annuel de spécialisation des écoles de la marine marchande).

**6 - Renseignements relatifs aux parents** (pour les candidats âgés de moins de 26 ans)

Nom du Chef de famille (ou tuteur) : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Profession des parents : père : ..... mère .....

Date

**Signature**  
(1) = rayer la mention inutile  
**du candidat si majeur (1) :**  
**ou du représentant légal si mineur (1):**

## Attestation de vaccinations

Je soussigné

---

docteur en médecine, déclare avoir pris connaissance du carnet de vaccinations de :

M. / Mlle

---

Né(e) le \_\_\_\_\_

que l'intéressé(e) justifie :

des vaccinations antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique en cours de validité et de vaccination par le BCG. ou d'un test de réaction tuberculinique positive, ou d'un certificat d'échec confirmé à cette vaccination.

Date

Signature

Cachet du médecin





MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER

**Attestation de rendez-vous  
avec un médecin du  
Service de santé des gens de mer**

Concours d'accès en filière professionnelle machine  
CHEF DE QUART MACHINE  
**Session de mai 2010**

Je soussigné docteur ..... du service de santé des  
gens de mer de ..... atteste avoir fixé un rendez-vous à  
M./Mlle .....le .....afin  
de lui faire passer sa visite d'aptitude médicale et lui permettre de se présenter au concours d'accès en  
filière professionnelle machine – chef de quart machine.

Date :

Signature :

**ETAT RECAPITULATIF**  
des pièces constitutives du dossier d'inscription au concours

N°	Nature de la pièce	Fournie	Manquante(1)
<b>A - Pour tous les candidats (professionnels ou lycéens) et étrangers</b>			
1	Demande de participation <b>datée et signée</b>		
2	Photocopie de la carte d'identité (recto-verso) ou du passeport		
3	Extrait n° 3 du casier judiciaire (datant de moins de 2 mois à la date de dépôt de la demande)		
4	Certificat médical d'aptitude à la navigation maritime délivré <b>par un médecin des gens de mer et signé par le candidat, datant de moins de 3mois ou copie du livret professionnel maritime</b>		
5	Certificats ou attestations de vaccinations		
6	Attestation de rendez-vous avec le médecin des gens de mer (si absence de certificat médical lors de la constitution du dossier)		
7	Attestation de natation : <i>50 m nage libre départ plongé</i> ou test supérieur		
8	Photocopie CAP, BEP, ou BP (brevet professionnel) ou du titre de formation professionnelle maritime		
9	Photocopie des diplômes détenus (bac, BTS autres...)		
10	Quatre enveloppes autocollantes, <b>libellées au nom et adresse du candidat</b> : deux enveloppes, masse 20 g, une enveloppe (23x16), masse 100 g, une enveloppe (33x23), masse 250 g.		
11	Etat récapitulatif des pièces du dossier dûment complété et signé		
<b>B – Pour les candidats étrangers (pièces supplémentaires à fournir)</b>			
12	Document attestant l'accord des autorités gouvernementales du pays d'origine (si non membre de l'UE)		
13	Justificatif de bourses d'études ou de ressources		

Fait à,

le,

Signature

**(1) En cas de retard dans la production d'une des pièces, le candidat doit joindre à son dossier une lettre explicative motivant ce retard.**

## ANNEXE 1

### *Inspection générale de l'enseignement maritime*

Tour Voltaire  
92055 LA DEFENSE CEDEX

☎ 01.40.81.72.92

### *Unité des Concours et Examens Maritimes*

M. le Chef de service de l'UCEM  
Ecole de la marine marchande de Nantes  
rue Gabriel Péri – BP 90303  
44103 NANTES Cedex 4

☎ 02 40 71 19 03

### *Liste des Ecoles de la Marine Marchande*

EMM Le Havre	66, route du Cap – B.P. N° 41 76310 - SAINTE ADRESSE	☎ 02.35.54.78.00
EMM Saint Malo	4, Rue de la Victoire - B.P. 109 35412 - SAINT MALO Cedex	☎ 02.99.40.68.80
EMM Nantes	Rue Gabriel Péri BP 90303 44103 - NANTES Cedex 4	☎ 02.40.71.01.80
EMM Marseille	39, avenue du Corail 13285 - MARSEILLE Cedex 8	☎ 04.91.76.82.82

### *Bureau de la formation et de l'emploi maritimes*

Direction des affaires maritimes  
Bureau de la formation et de l'emploi maritimes  
La grande arche - arche paroi sud  
92055 LA DEFENSE CEDEX

☎ 01.40.81.37.60

## ANNEXE 2

### Liste des Service de Santé des Gens de Mer

#### PARIS

DGITM - DAM -SSGM  
Grande-Arche - Paroi Sud  
92055 La Défense cedex  
Tél 01.40.81.39.68  
Fax 01.40.81.39.70

#### Normandie - Mer du Nord

##### DUNKERQUE

22, rue des Fusiliers Marins  
59385 DUNKERQUE  
TEL : 03.28.26.73.03 (SSGM) (med. 73.17)  
FAX : 03.28.26.73.03

##### BOULOGNE

92 , rue Gambetta  
62321 BOULOGNE SUR MER  
TEL : 03.21.30.87.08 (SSGM)  
FAX : 03.21.30.08.23 (SSGM)

##### LE HAVRE

4, rue du Colonel Fabien  
B.P. 34  
76083 LE HAVRE CEDEX  
TEL : 02.35.19.29.69 (SSGM)  
Fax : 02.35.19.29.99 (SSGM)

##### CAEN

12, avenue de Tsukuba  
14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR (CITIS)  
TEL : 02.31.53.66.33 (SSGM)  
FAX : 02.31.53.66.33

##### CHERBOURG

Quai du Gal Lawton Collins  
B.P. 721  
50107 CHERBOURG  
TEL : 02.33.23.36.15 (SSGM)  
FAX : 02.33.23.36.16

#### Bretagne

##### PAIMPOL

Rue du Docteur Monjarret - BP 94  
22502 PAIMPOL CEDEX  
TEL : 02.96.55.35.11 (SSGM)  
FAX : 02.96.55.35.15 (SSGM)

##### SAINT MALO

27, quai Duguay-Trouin  
35406 SAINT-MALO CEDEX  
TEL : 02.99.40.68.34 (SSGM)  
FAX : 02.99.56.02.90 (SSGM)

##### BREST

SSGM / Affaires maritimes  
6 rue St Saens  
B.P. 36  
29801 BREST CEDEX 09  
TEL : 02.98.80.81.40 (SSGM)  
FAX : 02.98.80.81.54 (SSGM)

##### LE GUILVINEC

37, rue de la Marine  
29730 LE GUILVINEC  
TEL : 02.98.58.27.18 (SSGM)  
FAX : 02.98.58.37.18 (SSGM)

##### CONCARNEAU

4, rue Lucien Hascoët  
B.P. 86  
29182 CONCARNEAU CEDEX  
TEL : 02.98.60.51.48 (SSGM)  
FAX : 02.98.60.51.48 (MGM/SSGM)

**LORIENT**

88, avenue de la Perrière  
B.P. 450  
56324 LORIENT

TEL : 02.97.37.49.87 (SSGM)  
FAX : 02.97.37.53.86 (MGM/SSGM)

**Pays-de-Loire-Vendée****NANTES**

2 ter, boulevard Allard  
44031 NANTES CEDEX 04

TEL : 02.40.44.81.39 (SSGM)  
FAX : 02.40.44.81.44 (SSGM)

**LES SABLES D'OLONNE**

3, rue Colbert  
B.P. 60371  
85100 LES SABLES D'OLONNE

TEL : 02.51.21.81.77 (SSGM)  
FAX : 02.51.21.81.98 (SSGM)

**Poitou-Charentes-Aquitaine****LA ROCHELLE**

Quai de Marans  
17021 LA ROCHELLE CEDEX 1

TEL : 05.46.28.07.27 (SSGM)  
FAX 05.46.28.07.00

**BORDEAUX**

1, rue Fondaudège  
33074 BORDEAUX CEDEX

TEL : 05.56.00.83.21 (SSGM)  
FAX : 05.56.00.83.23 (SSGM)

**ARCACHON**

5 quai du capitaine Allegre – BP 249  
33311 ARCACHON cedex

TEL : 05.57.52.57.04  
FAX : 05.57.52.57.03

**CIBOURE (SAINT-JEAN-DE-LUZ)**

3 quai RECOLLETS  
64500 CIBOURE

TEL : 05.59.47.19.80 (SSGM)  
05.59.47.14.55 (Station)  
FAX : 05.59.47.45.67 (Station)

**Méditerranée****MARSEILLE**

23, rue des Phocéens  
13236 MARSEILLE CEDEX 02

TEL : 04.91.39.69.19 (SSGM)  
FAX : 04.91.39.69.28 (SSGM)

**SETE**

239 quai des moulins  
BP 472  
34207 SETE CEDEX

TEL : 04.67.46.33.28 (SSGM)  
FAX : 04.67.46.33.29 (médecin)

**TOULON**

244, avenue de l'Infanterie de Marine  
B.P. 563  
83054 TOULON CEDEX

TEL : 04.94.46.92.09 (SSGM)  
FAX : 04.94.46.92.50 (QAM)

**NICE**

22, quai de Lunel  
06037 NICE CEDEX

TEL : 04.92.00.41.50 (QAM)

**BASTIA**

Quai Nord du vieux Port  
B.P. 50  
20289 BASTIA

TEL : 04.95.32.84.72 (SSGM)  
FAX : 04.95.31.51.32(SSGM)

**AJACCIO**

Quai l'Herminier  
20000 AJACCIO

TEL : 04.95.51.75.35 (QAM)

*Outre-Mer*

**FORT de FRANCE**

Boulevard Chevalier de Sainte-Marthe  
B.P. 620  
97261 FORT DE FRANCE CEDEX

0596.60 79 96 (secrétariat SSGM)  
0596.60.79.97 (Médecin)  
0596.60.79.85 (DRAM)  
FAX : 0596.60.86.85 (Médecin)

**POINTE à PITRE**

DRAM Guadeloupe  
B.P. 2466  
97085 JARRY cedex

TEL : 0590.41.95.60 (Infirmier)  
TEL/FAX : 0590.41.44.00 (Médecin)

**LA REUNION**

Dr. PEREZ (médecin conventionné)  
4, rue Evariste de Parry  
97820 LE PORT

TEL pour RV : 02 62 90 19 63